



**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Aveyron

Division des personnels et des moyens du 1<sup>er</sup> degré

DIPeM 2

Affaire suivie par :

Frédéric GALVE

Stéphanie FONVIEILLE

Tél : 05 67 76 53 69

05 67 76 53 72

Mél : ia12-dipem1d-2@ac-toulouse.fr

279 Rue Pierre Carrère

12000 RODEZ

Rodez, le 20 janvier 2023

L'inspectrice d'académie, directrice académique  
des services de l'Education nationale de l'Aveyron

à

Mesdames les enseignantes et messieurs les  
enseignants du premier degré public

s/c de mesdames les inspectrices de l'Education  
nationale

**Objet :** affectation des personnels dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année scolaire 2023-2024

**Référence :** bulletin officiel N° 3 du 19 janvier 2023

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la note de service du 9 janvier 2023, parue au BO cité en référence, relative à l'affectation des personnels dans les établissements d'enseignement français en principauté d'Andorre pour l'année 2023-2024.

Le dossier de candidature est à déposer, jusqu'au **3 février 2023** inclus, à l'adresse suivante : <https://i-dgrh2-app.adc.education.fr/AMANDOR-MEN>.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des opérations de mobilité 2023-2024 :

Date d'ouverture d'Amendor MEN : **23 janvier 2023**

Date limite de saisie de la candidature sur Amendor MEN : **3 février 2023**

Date limite de téléversement sur Amendor MEN des pièces justificatives + avis des autorités hiérarchiques : **3 mars 2023**

Date de communication des résultats par la DGRH : **à partir du 18 mai 2023**

Le dossier dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées, sera remis, **pour visa**, à **mesdames les inspectrices de circonscription pour le 15/02/2023 au plus tard, qui le transmettront à la DIPeM 2 pour le 21/02/2023 délai de rigueur.**

Je vous remercie de vous conformer à ces instructions.

  
Claudine LAJUS